

prendre position concernant la pollution lorsqu'il ne paraîtra pas souhaitable d'appuyer une demande.

## LA RADIOTÉLÉVISION

LA RÉGLEMENTATION PROPOSÉE PAR LE  
CRTC

**M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek):** J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. La nouvelle réglementation du CRTC a-t-elle pour but, en définitive, de nationaliser l'ensemble de la radiotélévision canadienne?

**M. l'Orateur:** Le député reconnaîtra que sa question est très générale. En fait, c'est une déclaration de principe qu'il cherche à obtenir. Je ne sais au juste si la question est recevable, mais, la question ayant été posée, le premier ministre suppléant pourrait sans doute y répondre.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Autant que je sache, la réponse est non. Mais il faudrait s'adresser au CRTC lui-même.

LE DISCOURS DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE,  
DES MINES ET DES RESSOURCES À DENVER

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** J'ai posé une question à ce sujet, l'autre jour, au premier ministre suppléant. A ce moment-là, l'honorable représentant, qui remplit aujourd'hui cette fonction temporaire, était absent de la Chambre et quelqu'un d'autre a répondu.

Je voudrais demander au député d'Eglinton ou à quiconque est premier ministre suppléant, de commenter l'intéressant discours prononcé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Denver et de nous dire s'il exprimait les vues du gouvernement en appuyant sans réserve les propositions actuelles du CRTC. A la page 34 du texte de ce discours, il aurait dit que le gouvernement était en faveur d'une proportion accrue de nos programmes de radio et de télévision en provenance du Canada.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Il faudra que j'examine les paroles mêmes du ministre. Certes, en ce qui concerne le gouvernement, nous favorisons, tout comme le Parlement, le principe voulant que dans les programmes, la teneur en éléments canadiens prédomine.

**M. Nowlan:** Nous sommes tous en faveur de la maternité, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Oh?

[L'hon. M. Greene.]

**M. Nowlan:** Moi, je suis pour, mais ce n'est peut-être pas le cas de certains députés d'en face. L'objectif mis à part, monsieur l'Orateur, ma question était la suivante: La déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, énoncée en termes intéressants page 34, indique-t-elle que le gouvernement a pour politique d'appuyer sans réserve les propositions actuelles du CRTC?

**L'hon. M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur. Le CRTC a fait des propositions qui sont à l'étude. Si le CRTC devait modifier ces propositions, ça le regarde lui et non le gouvernement.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Je voudrais demander au premier ministre suppléant s'il a dit, comme je l'ai cru, qu'il n'avait pas encore lu le discours dont il vient d'être question, celui du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En supposant que j'aie bien compris, était-ce faute de temps ou par choix délibéré?

**L'hon. M. Sharp:** Je tiens à assurer l'honorable député que j'ai lu le discours de mon collègue. C'est un discours vraiment remarquable.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Sharp:** C'est un discours que l'honorable représentant voudrait sans doute avoir prononcé lui-même. On m'a demandé si j'avais lu le discours avant qu'il soit prononcé et j'ai dit que non.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Nowlan:** J'en appelle au Règlement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député doit reprendre son siège. Il veut en appeler au Règlement et la présidence va lui donner la parole dans un instant. Je dois, de nouveau, rappeler aux députés que le temps fuit. Le député de Swift Current-Maple Creek qui a posé la première question sur ce point veut poser une question supplémentaire. Je lui donnerai la parole dans un instant. Nous entendrons d'abord le député qui invoque le Règlement.

**M. Nowlan:** Mon objection est celle-ci, monsieur l'Orateur. En entendant la première réponse du premier ministre suppléant, j'ai pensé qu'il n'avait pas lu la partie du discours à laquelle se rapportait ma question. Il affirme maintenant avoir lu le discours et l'avoir trouvé brillant. Ma question portait précisément sur la page 34, sur la remarque relative à la teneur en éléments canadiens, faite par le